



BIOPAP® DOCUMENT DE POSITION SUR LE PPWR (RÈGLEMENT UE 2025/40)

1. Résumé exécutif

BIOPAP® Società Benefit propose un modèle industriel aligné avec le PPWR (Règlement UE 2025/40) qui maximise la valorisation des biodéchets grâce à des emballages compostables conçus pour la restauration collective.

Dans ce contexte, le compostable, soit le Recyclage Organique, n'est pas une alternative générique, mais une solution systémique à haute efficacité là où le recyclage traditionnel et le réemploi sont sous-optimaux.

Élément clé : les biodéchets européens représentent une ressource largement sous-exploitée, avec un potentiel stratégique pour l'énergie renouvelable (biométhane) et la fertilité des sols.

2. Positionnement stratégique dans le PPWR

Le PPWR privilégie :

1. Réduction
2. Réemploi
3. Recyclage
4. Compostabilité (dans des applications spécifiques)

BIOPAP® se positionne stratégiquement dans les cas où :

- le réemploi est inefficace (contraintes sanitaires, pénibilité travail, logistiques, coûts, eau, détergents...)
- le recyclage est compromis par la contamination alimentaire
- une filière biodéchets performante est en place

3. Les biodéchets : un actif stratégique européen

L'Europe génère des volumes importants de déchets organiques qui ne sont pas pleinement valorisés.

Une activation complète de la filière biodéchets permettrait :

- Production de biométhane → réduction de la dépendance énergétique
- Production de compost → réduction des engrais chimiques (notamment azotés)
- Amélioration de la qualité des sols
- Augmentation du carbone organique des sols (puits de carbone biogénique)

BIOPAP® permet ce système en facilitant la collecte et en améliorant la qualité de la fraction organique.

4. Modèle italien : référence européenne

L'Italie représente un système avancé :

- forte collecte séparée des biodéchets (avec les emballages certifiés compostables)
- intégration du compostage et de la digestion anaérobique
- valorisation agricole du compost

BIOPAP® est conçu pour maximiser les performances dans cet écosystème.



5. Avantage concurrentiel BIOPAP®

5.1 Certifications avancées

- EN 13432
- Certification CIC
- OK compost HOME
- BPI (USA)
- Aptitude à la biométhanisation

5.2 Différenciation réelle

La certification CIC, particulièrement, constitue un élément distinctif unique :

- validation par des opérateurs industriels réels, propres utilisateurs de l'exutoire certifié
- test de désintégration sur site en taille réelle

6. Application optimale : restauration collective

Contextes idéaux :

- cantines d'entreprise
- écoles
- hôpitaux
- restauration organisée

Bénéfices :

- collecte conjointe des déchets alimentaires et des emballages (facilité et gains de temps opérationnels de service)
- réduction des erreurs de tri
- amélioration de la qualité des intrants pour les installations
- augmentation de la captation des biodéchets (restes alimentaires)

Pourquoi la restauration collective est un levier clé :

- flux concentrés
- forte contamination alimentaire
- systèmes contrôlables (boucle fermée)

7. Positionnement concurrentiel

BIOPAP® est:

- une solution optimale dans les systèmes organiques intégrés
- un catalyseur d'économie circulaire réelle

8. Conclusion

BIOPAP® représente une solution avancée et stratégique dans le cadre du PPWR, avec des impacts significatifs sur l'énergie, l'agriculture et la circularité lorsqu'elle est appliquée dans les contextes appropriés.